Une note au projet de loi de finances appelle les anciens Premiers ministres à moins se servir de leurs avantages par “souci d’exemplarité”. Ces avantages ont coûté 1,23 million d’euros en 2023

09/11/2024 à 7h29



Voici une note au projet de loi de finances qui est passée plutôt inaperçue… Rédigé, par la députée Droite républicaine Marie-Christine Dalloz, ce texte dont les contours ont été dévoilés par nos confrères de Politico, s’attaque à un sujet qui a le don d’exaspérer une partie des Français. Il s’agit du coût des avantages dont bénéficient les anciens Premiers ministres.

Pour l’année 2023, 11 anciens locataires de Matignon ont bénéficié d’avantages liés à leur fonction pour un total de 1,23 million d’euros. Cette somme a augmenté de 27 % par rapport à 2022, expliquent nos confrères. Parmi les plus dépensiers, on retrouve : Dominique de Villepin, Jean-Pierre Raffarin et Lionel Jospin. Si ces dépenses représentent bien

peu pour le budget, Marie-Christine Dalloz appelle tout de même “*à être davantage mesurés dans leurs dépenses par souci d’exemplarité au regard de la situation financière de la France*“.

Les anciens chefs de gouvernement jouissent de plusieurs privilèges. À commencer par une indemnité de départ qui est équivalente au salaire (16 000 euros bruts par mois) versée pendant trois mois. Ils bénéficient aussi d’avantages en nature avec un assistant personnel pour leur secrétariat ainsi qu’une voiture avec chauffeur et à un garde du corps pour la sécurité. Les frais liés à ces services, comme l’essence, sont aussi pris en charge par l’État, précise Le Figaro.

Ces avantages sont octroyés à la demande des personnes concernées et sont encadrés par un décret pris en 2019 sous Edouard Philippe. Depuis, ils sont limités à une durée de 10 ans à compter du départ de Matignon et s’arrêtent au passage des 67 ans. Mais ces limitations ne s’appliquent qu’aux Premiers ministres nommés après le décret, soit Jean Castex, Elisabeth Borne, Gabriel Attal, Michel Barnier et leurs successeurs. […]

Avec ses 3 607 euros de dépenses automobiles, Jean Castex fait pâle figure. En effet, l’actuel patron de la RATP avait fait le choix de refuser les avantages en nature.

La Dépêche (article intégral)